

# « Soulèvements de la terre »

## Adresse aux militant·es de la FSU

La FSU de la transition écologique, énergétique, des territoires et de mer, par la voix du Sne-FSU, s'est adressé ainsi au ministre BECHU et aux différents ministres et secrétaires d'Etat du pôle ministériel :

Sous influence de lobbies, le gouvernement a donc décidé en Conseil des ministres la dissolution du collectif « Les Soulèvements de la Terre ». Il poursuit, depuis, les mesures de répression contre les militant·es des collectifs écologistes et des organisations syndicales.

Pourtant les experts de l'[ONU](#) viennent de réitérer leur appel à la France de respecter ses obligations internationales afin de faciliter et protéger les manifestations pacifiques, ainsi qu'à promouvoir la liberté d'association ».

En faisant ce choix, après d'autres tout aussi critiquables durant la récente mobilisation contre la réforme des retraites, le gouvernement s'enferme dans une dérive autoritaire de répression et d'interdiction administrative de contestations légitimes. L'ONU s'inquiète du « recours à une rhétorique criminalisante des défenseurs des droits humains et de l'environnement de la part du gouvernement » et « d'une tendance à la stigmatisation et à la criminalisation des personnes et organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits humains et de l'environnement qui semble s'accroître et justifier un usage excessif, répété et amplifié de la force à leur encontre ».

Plutôt que de dissoudre les associations militant pour la prise en compte de ces questions, le gouvernement serait bien mieux inspiré d'apporter des réponses politiques nationales comme internationale, afin de mettre concrètement en œuvre un changement de paradigme de production et de consommation pour réagir aux alertes répétées des expert·es du GIEC et à l'accélération des effets d'ores et déjà graves et inquiétants de la crise écologique.

La répression n'a jamais été une réponse appropriée et digne aux combats pour plus de justice et d'égalité. La FSU réaffirme ici son refus le plus profond de toute criminalisation du mouvement écologiste et social.

**Dans un ministère auquel il incombe de mettre en œuvre des solutions d'atténuation et d'adaptation à la hauteur des ambitions, il nous paraît important de dire à quel point il faut compter avec les collectifs issus de la société civile, véritables aiguillons pour nos politiques publiques, véritables acteurs des changements comportementaux et véritables pépinières de solutions.**

Malgré la procédure de dissolution administrative en cours, les actions des Soulèvements de la Terre continuent cet été, avec notamment la campagne « 100 jours pour les sécher ».

Une campagne dont l'appel mentionne « les institutions complices d'écocide », avec comme cibles potentielles les agences de l'eau, le BRGM, les conseils régionaux, les administrations, les ministères... Des institutions suspectées de favoriser l'accaparement et l'empoisonnement de l'eau.

La FSU de la transition écologique, énergétique, des territoires et de mer, rappelle que les administrations de l'Etat (DREAL, DDT-M) et ses établissements publics (agences de l'eau, BRGM, OFB...), constitutifs du service public de l'environnement, interviennent quotidiennement pour réglementer, expertiser, conseiller, inciter et contrôler les différents acteurs de l'eau et des milieux aquatiques avec un objectif : la gestion équilibrée et concertée de l'eau.

Derrière ces services et ces établissements, des agent.es chargé.es de mettre en œuvre les politiques publiques de l'environnement, de l'eau par exemple.

Les études, les rapports, les constats de terrain comme les évolutions beaucoup plus globales montrent que la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement est, sous beaucoup d'aspects, insuffisante. Elle l'est dans les réponses politiques à la crise écologique (climat, eau, biodiversité).

Les agents œuvrent donc dans un contexte difficile entre cadre réglementaire et incitatif, instructions nationales et spécificités locales, hauts fonctionnaires et acteurs du terrain... La motivation pour l'environnement et le service public étant par ailleurs largement partagée dans les services et les établissements publics, les conditions sont réunies pour que des agent.es subissent des phénomènes accentués de stress et de dissonance cognitive.

**Il importe qu'avec le Sne-FSU, la FSU apporte son soutien à tous les personnels assurant dans des conditions particulièrement difficiles le suivi de dossiers souvent complexes et sensibles.**

**Le Sne-FSU est et sera vigilant pour que les différentes expressions et manifestations de la société civile, pour légitimes qu'elles puissent être, s'adressent aux lieux de pouvoir et de décisions, et ne s'en prennent pas aux personnels.**

**La FSU demande à chacun.e de ses militant.es impliqué.es dans ces actions d'y veiller.**